

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 1<sup>er</sup> au 7 novembre 1859 inclus, 27 garçons, 20 filles.

MARIAGES.

Du 7 novembre. — Entre Gêrulphe Sergeant, mouleur en fonte, et Virginie Rassaerts, servante. — François-Jacques Hennaert, tailleur d'habits, et Jeanne Meheus, lingère. — Jean-Baptiste-Thimothée Chevalier, bourrelier, et Florine-Joseph Farvacque, tisserande. — Achille-Alfred Serouille, ourdisseur, et Puilomène-Angélique Quint, journalière. — Jean-Baptiste-Joseph Broux, tisserand, et Clotilde-Joseph Verhaeghe, tisserande. — André-Joseph Lepers, tisserand, et Sophie-Joseph Broux, tisserande. — Jean-Baptiste Muller, tisserand, et Fideline Lampe, tisserande. — François Lecry, journalier, et Honorine-Joseph Normant, couturière. — Pierre-Louis-Joseph Spriet, garçon de magasin, et Ludvine Henno, ouvrière en lingerie.

DÉCÈS.

Du 3 novembre. — David Devreese, 67 ans, journalier, époux de Jeanne Vanclenput, Jean-Ghislain. — Du 4. — Isidore Boulanger, 61 ans, cordonnier, veuf de Julie Lion, hôpital. — Du 7. — Henri-Désiré Desurmont, 20 ans, journalier, célibataire, Jean-Ghislain. Plus 4 garçons et 2 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Renseignements commerciaux.

Pénurie de monnaie. — La chambre de Saint-Dié, par une délibération de date toute récente, a cru devoir appeler l'attention de S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics sur un fait qui commence à entraver singulièrement les opérations du petit commerce et qui, surtout, gêne les manufacturiers dans le paiement de leurs ouvriers.

Ce fait est la disparition de la monnaie d'argent, et il cause des inquiétudes sérieuses. La Chambre n'entend pas parler des pièces de 5 fr. seulement, puisqu'elles sont remplacées pour ainsi dire par des pièces d'or, moins commodes néanmoins, mais des pièces de 20 et 50 centimes, des pièces de 1 fr. et de 2 fr., qui s'exportent maintenant hors de France, absolument comme les cuirs, et pour lesquelles la spéculation offre un agiot de 7 fr. 50 cent. par 1,000 fr.

Sans vouloir examiner aujourd'hui s'il serait opportun de n'avoir qu'un étalon du signe monétaire et de démonétiser l'argent qui nous fuit, la Chambre consultative croit dès à présent qu'il serait utile de créer une menue monnaie d'or, mélangée de cuivre, en quantité assez considérable pour que les pièces ainsi fabriquées ne fussent pas plus petites que celles d'argent mises en circulation. Cette dernière monnaie ne tenterait plus la spéculation, qui enlève le métal d'argent dès qu'il paraît, et les besoins du commerce et du public seraient satisfaits.

La Chambre de Saint-Dié espère que le gouvernement prendra en sérieuse considération cette question très importante.

FAITS DIVERS.

— On se plaint sérieusement, dit l'Express, de ce que les navires employés au service de la poste entre Douvres et Calais, ne sont pas de force à faire ce service. Les machines sont vieilles et faibles et hors d'état de lutter contre le gros temps.

à son cou l'enfant, celui-ci se rejeta en arrière. Le sable qu'il portait lui échappa des mains, et il poussa un cri de colère en commençant à jouer des jambes assez brutalement contre les flancs de son admirateur.

O nature ! c'était son respectable aïeul, l'empereur François II, roi de Bohême et César.

Un conseiller ayant le front haut, le nez un peu fort, mais les yeux caressants; des dents mal rangées, mais le sourire fin; homme de quarante ans, svelte encore et d'une taille de vaiseur assez distinguée, s'approcha nonchalamment du maître.

— Metternich, dit la majesté confuse, chargez-vous de ce gaillard-là.

Et tout en marchant vers sa fille bien aimée, César se retourna vers le second de ses acolytes, un chambellan, feld-maréchal. Bien qu'ayant l'œil gauche couvert d'un bandeau, peu semblable à celui de l'Amour, le chambellan avait rendu et pouvait rendre encore plusieurs espèces de services à la maison de Hapsbourg.

— Un peu gâté, Albert, dit l'empereur, inconvénient des fils uniques.

Le comte de Niepperg s'inclina.

UNE VISITE.

M<sup>me</sup> la baronne de L... et M<sup>me</sup> de C... sont deux anciennes amies de pension. Dernièrement, sur les huit heures, M<sup>me</sup> la baronne de L..., pour se rendre chez M<sup>me</sup> de C..., traversait le passage Choiseul, s'arrêtant parfois à considérer quelque fantaisie en évidence dans les boutiques, lors-

— On sait qu'une admiratrice du talent de M. de Lamartine l'a fait, en mourant, héritier d'une fortune qu'on peut évaluer à cent mille francs. Les héritiers naturels de cette dame ont attaqué le testament en prétendant que la testatrice n'avait plus la jouissance de ses facultés intellectuelles. M. de Lamartine a voulu couper court à ce procès en renonçant à l'héritage. Mais les créanciers du poète sont intervenus pour maintenir, dans leur intérêt, la validité du testament. Cette affaire suivra donc son cours. Elle promet même de durer longtemps, car c'est en Normandie que le procès est engagé.

— On lit dans la Gazette de Lyon du 5 :

« Hier, le palais était douloureusement impressionné par la disparition de M. D..., receveur des actes judiciaires. M. D... venait de rendre ses comptes de fin de mois parfaitement en règle. On se perd en conjectures sur sa fuite, si c'en est une, à l'époque précise où allaient se renouer ses relations avec le barreau, dans lequel il comptait de nombreux amis où il était généralement estimé. Il est resté jusqu'à une heure avancée de la nuit au cercle de la rue Saint-Dominique dont il était un des habitués. Depuis ce moment on a perdu sa trace, et l'on ignore ce qu'il est devenu »

— Le Courrier de Lyon du 6, annonce que les eaux du Rhône et de la Saône ont baissé.

On n'a pas de nouvelles de Grenoble, le Courrier de l'Isère du 3, n'étant pas parvenu.

On avait conçu quelques craintes à Avignon, mais elles se sont heureusement dissipées.

La Vienne a encore débordé, mais il est à présumer que les dégâts n'ont pas une grande importance.

La Sèvre Niortaise s'est brusquement élevée. Les eaux ont envahi les prairies et pénétré dans plusieurs maisons de Niort.

La Gartempe a grossi avec rapidité à Montmorillon (Vienne), et les eaux se sont répandues dans toute la partie basse de la Vienne.

— Le Courrier de l'Ain apporte aujourd'hui les renseignements suivants sur l'inondation du haut Rhône :

« Une grande quantité de neige a couvert ces derniers jours les montagnes de la Savoie; les pluies survenues depuis et la fonte de ces neiges ont grossi les torrents et les rivières si rapidement que des inondations sont signalées sur divers points, particulièrement sur le chemin de fer Victor-Emmanuel.

« On annonçait hier que le pont d'Aiguebelle, entre Chambéry et Saint-Jean-de-Maurienne, avait été emporté. »

Une dépêche, datée de Culoz, 2 novembre, donne les détails suivants :

« Le 2 novembre, le matin à 10 heures 30 minutes, le Rhône avait baissé de 12 centimètres à Culoz; la pluie a cessé de tomber dans la nuit.

« Le chemin de fer de Lyon à Genève n'a pas été endommagé.

« La ligne sarda Victor-Emmanuel est coupée sur plusieurs points. Le pont de bois de Saint-Rémy entraîné par le courant, a endommagé un côté du pont d'Argentine.

« L'ingénieur en chef sarda, M. Nella, qui s'était transporté sur les lieux de l'inondation pour présider aux mesures de précaution et aux réparations, s'est noyé; deux autres personnes se sont également noyées près de la gare de Châtillon.

« Sur quelques points de notre département, les eaux ont occasionné quelques dommages; mais il n'y a heureusement aucun accident grave à déplorer.

» Dans la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, les eaux du Furens ont rompu la digue près de Marliou, commune de Talissieu; six familles ont dû évacuer leur domicile.

» Pendant la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre, le pont qui se trouve sur la rivière dite de l'Ane, et qui appartient à la route de Collonges à Chacy, ainsi que la chaussée du côté de cette dernière commune, ont été emportés par les eaux.

— Une correspondance du 2 novembre nous apprend qu'à Rome on est en pleine inondation. Le Tibre est sorti de son lit et a envahi toutes les rues voisines de son cours.

« Le Ghetto a toutes ses maisons baignées par le fleuve; les boutiques sont évacuées et les habitants sont réfugiés dans les étages supérieurs.

» Le service des vivres se fait au moyen de bateaux; des paniers contenant des bons pour le nombre des rations nécessaires, selon le nombre des personnes, sont descendus par les fenêtres au moyen de cordes et remontés chargés de comestibles. Des sociétés de secours sont organisées pour ce service.

» Tous les abords du Panthéon sont couverts par les eaux, et ce monument semble construit sur pilotis au centre d'un vaste bassin. En dehors de la ville, de la porte Saint-Paul, à l'église de ce nom, la route n'est indiquée que par les quelques arbres qui la bordent, et c'est un spectacle étrange et navrant tout à la fois de voir ces vigneronnes conduire leur voiture au milieu de ce grand lac.

— En creusant les fondations de la nouvelle église de Muids, dit le Courrier de l'Euve, on a trouvé trois sépultures qui paraissent être du XV<sup>e</sup> siècle. Les cercueils en pierres contenaient chacun un vase à encens, dont la terre est extrêmement mince; on sait, en effet, que l'on brûlait à côté du mort, pendant qu'il était exposé sur le lit funéraire, de l'encens et des parfums dans une petite urne déposée ensuite dans le cercueil.

Dans l'un d'eux reposait un corps embaumé et parfaitement conservé. Les chairs étaient encore molles et avaient gardé leur couleur naturelle. Les jambes et les bras étaient encore entourés de bandelettes imprégnées d'une liqueur rouge répandant une forte odeur d'aromates.

Cette singulière conservation rappelle celle du corps de Henri IV, embaumé par un procédé analogue. Quand les tombes royales furent violées à Saint-Denis et qu'on découvrit ce prince, ses traits étaient ceux d'un homme qui vient de mourir, et sa barbe, assez longue, avait gardé sa fraîcheur. On reconnut que le crâne avait été scié au-dessus du front et qu'on avait retiré la cervelle pour mettre à la place un extrait d'aromates.

— A Doulon (Loire-Inférieure) des ouvriers ont découvert un vrai trésor, 25,000 fr. environ, en lous de 48 livres à l'effigie de Louis XV et de Louis XVI. Malheureusement l'unique préoccupation de ceux qui venaient de trouver un si beau magot, fut d'en faire entre eux le partage, tout en se promettant de n'en souffler mot à personne. Or, comme les pièces de cette valeur ne sont plus depuis longtemps admises dans la circulation, il fallut bien en essayer le change, qui ne put s'effectuer sans éveiller des soupçons, et la justice s'est bientôt occupée de l'affaire; tous les ouvriers ont été incarcérés.

Il est à présumer que ce trésor a été déposé en cet endroit par quelque famille se disposant à émigrer au moment de la Terreur.

(Courrier de Nantes).

— Nous lisons dans le Pays de Caux de Saint-Varley :

« On a remarqué, il y a quelques jours, en notre ville, un phénomène qui s'est produit dans divers quartiers.

Ce phénomène offre une particularité étrange. Un habitant qui, à son lever, allait puiser de l'eau dans une tonne disposée pour recevoir l'eau de pluie, dans son jardin, où assurément personne n'avait pu pénétrer, a reconnu à son eau une couleur rose tellement prononcée, qu'il s'est imaginé que quelqu'un de sa maison avait déterminé cette couleur par un mélange.

Après s'être assuré que le mélange supposé n'avait pas eu lieu, il a fait part de sa découverte à quelques-uns de ses voisins. Les uns ont déclaré que l'eau de pluie par eux recueillie était claire et limpide, d'autres ont constaté chez eux le phénomène qui leur était révélé.

Ce phénomène entre-t-il dans la catégorie de ceux que la science explique très-clairement. Est-il le résultat d'acides contenus dans les eaux qui proviennent des nues, de la décomposition d'animalcules, ou faut-il l'attribuer à des causes purement locales? Nous laissons à de plus habiles le soin de décider cette question.

On remarque quelquefois des pluies dites pluies de sang, dont la vue jetait autrefois l'effroi dans les localités où on les voyait tomber, parce qu'on les considérait comme des pronostics de calamités prochaines.

Aujourd'hui, que la science en explique les causes et les effets, on ne s'en préoccupe plus et il en sera de même de l'eau rose que nous signalons.

— L'Indépendant de l'Ouest rapporte le récit d'un horrible malheur qui est venu jeter la consternation dans le bourg de Grez-en-Bouère. Mardi dernier, dit le journal de Laval, jour de la Toussaint, la croix et le sommet de la flèche de l'église nouvellement bâtie ont été renversés par la violence du vent et sont tombés sur la toiture de l'église qui a été enfoncée. Cinq personnes ont été victimes de cet accident : trois femmes, une jeune fille et un petit garçon. On assure que deux de ces personnes sont mortes.

— On écrit de Nuremberg, le 31 octobre, à la Gazette des Tribunaux :

« Dans l'après-midi de vendredi dernier, le petit village de Wierens, dans le district de Wörth, a été le théâtre d'une scène tragique. Vers quatre heures, une femme jeune encore, la figure pâle et défaite, les yeux hagards et vêtue avec une extrême négligence, vint s'asseoir sur le banc de pierre placé à côté de la porte de la maison d'école.

« Au sortir des enfants de cet établissement, elle se leva brusquement, se mit à chercher parmi eux, et saisit deux garçons âgés d'environ sept ans, et un autre de l'âge de dix ans; puis, tenant de la main droite les deux premiers et de la main gauche le dernier, elle les entraîna, en courant, au bord du Danube, qui est à une trentaine de pas de l'école, et, arrivée là, elle les poussa à l'eau; les deux plus jeunes y tombèrent et disparurent immédiatement sous les flots; mais l'aîné résista, et, par un effort violent, se dégagea de la main de la femme et se réfugia dans le village.

« Un gendarme, qui de loin aperçut ce triste spectacle, accourut pour arrêter la femme; mais à l'instant même où il allait mettre la main sur elle, elle se précipita dans le Danube.

« Les recherches faites immédiatement ont révélé que cette femme se nommait Jeanne Wolf et était âgée de trente et un ans, veuve et enceinte; qu'elle était ouvrière couturière à Kruckenberg, mais que depuis quinze jours elle se trouvait sans ouvrage, et que, ne pouvant

— Il faut appeler votre domestique. — Il est sorti, il ne reste que ma femme de chambre; je vais la sonner et l'envoyer chercher du monde.

La femme de chambre accourut; mais on apprit d'elle que l'étranger, le cavalier improvisé de M<sup>me</sup> de L..., venait de sortir. Rentré précipitamment dans la chambre où on l'avait laissé seul, on retrouve tout en ordre, tout rangé avec la même symétrique précaution... tout, excepté une riche montre et quelques bijoux de prix que M<sup>me</sup> de C... avait l'habitude de laisser attachés à son baguier.

La maison sous l'enseigne de JEAN-BART, Grande-Place, à Lille, près les bureaux de l'Echo du Nord, vient de recevoir un complément considérable D'HABILLEMENTS CONFECTIIONNES.

Dire tous les avantages que l'acheteur trouve incontestablement dans cette maison où tout ce qu'il y a de meilleur en étoffe est vendu chaque jour à une foule considérable, c'est entrer dans des détails qui ne pourront donner qu'une faible idée du bon marché réel que la maison JEAN-BART peut seule offrir.

L'entrée des magasins est toujours libre. Chaque visiteur peut se convaincre que toutes les promesses faites par le propriétaire de l'établissement sont exactement et loyalement tenues.

Il y a donc d'immenses avantages à faire choix de vêtements confectionnés dans les magasins de JEAN-BART, Grande-Place, à Lille, près les bureaux de l'Echo du Nord.

coucher. On s'assied après les préliminaires d'usage. La conversation s'engage, et le monsieur y prend part. C'est un homme de goût, d'esprit et du meilleur ton; mais quel est ce monsieur? Telle est la réflexion que les deux dames se font à part l'une de l'autre; quel est ce monsieur? M<sup>me</sup> de C... pense que c'est un cavalier qui accompagne son amie, tandis que celle-ci juge que c'est un simple visiteur. Cependant il y a entre eux trois quelque chose de contraignant qui ne peut échapper au tact exercé des femmes du monde. Rien n'annonce que de part ni d'autre il y ait la moindre nuance d'intimidité avec l'étranger. Alors, entre elles deux, elles entament du regard une de ces conversations tacites si fort en usage dans les salons. et l'une et l'autre restent bientôt convaincues qu'ils ne connaissent pas l'individu qui se trouve en tiers dans leur causerie.

Il fallait sortir de ce mauvais pas. M<sup>me</sup> de C... saisit facilement un prétexte pour attirer la baronne dans une autre pièce, en prenant toutefois le soin de s'excuser près de l'étranger qu'il faut laisser seul. « Ah ça, mon amie, dit M<sup>me</sup> de C..., lorsqu'elle eût fermé la porte du boudoir, quel est donc ce monsieur que vous m'amenez là? »

— Que je vous amène, moi? je ne le connais pas le moins du monde.

— O mon Dieu! vous me faites mourir de frayeur!

— C'est un original qui m'a suivie, et je pensais qu'il venait vous rendre visite.

— Du tout! je ne l'ai jamais vu.

— Il n'a pu s'introduire que dans de mauvaises intentions; c'est ce qu'il faut éclaircir.

— Mais comment? je n'ose rentrer dans ma chambre, maintenant.